

nouvelle date

soirée débat



Pas de bébés  
à la consigne !

Il est temps de voir grand,  
pour l'accueil des tout-petits !

soirée débat **mardi 30 novembre**

à 19h30, Paris - Bourse du travail - 29, Boulevard du Temple  
salle E.Hénaff, m° République,

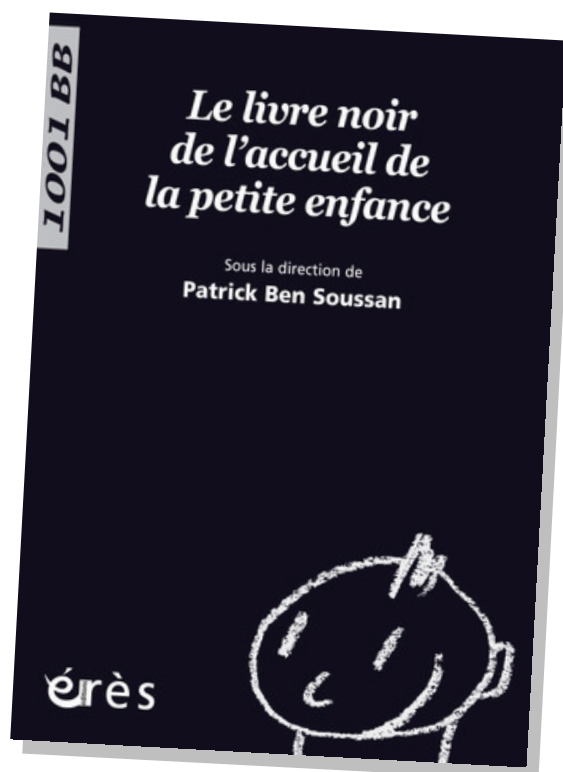
Après les attaques gouvernementales  
contre les modes d'accueil :

- > comment préserver leur qualité ?
- > quelles pistes pour un plan d'urgence  
pour l'accueil de la petite enfance ?

avec **Sylviane GIAMPINO**,  
psychologue petite enfance, psychanalyste


**Françoise FAVEL**,  
directrice du CERPE

**Joss BERGER-TANCEREL**,  
institutrice



Pas de bébés  
à la consigne !

appelle à :

- amplifier le mouvement de **prise de position des élus en s'adressant à eux sur la base de la lettre type\*** pour qu'ils s'engagent à ne pas appliquer les taux d'accueil en surnombre, la modification du ratio de personnels les plus qualifiés, la mise en place des jardins d'éveil, celle de maisons d'assistantes maternelles;
- engager **une campagne pour un plan ambitieux de formation de 10 000 professionnel-LEs qualifié-Es** par an indispensables pour créer les 400 000 places d'accueil manquantes ;
- créer les conditions d'une **mobilisation commune, entre professionnel-LEs de la petite enfance et enseignant-Es de maternelles** percutés par des milliers de suppressions de postes, pour assurer l'accueil dans des conditions adaptées aux enfants de 2-3 ans ;
- organiser au dernier trimestre une **rencontre nationale du collectif Pas de bébés à la consigne** avec les collectifs locaux, syndicats et associations mobilisés sur tout le territoire, pour élaborer un véritable plan d'urgence pour l'accueil de la Petite Enfance.
- enfin, les organisations du Collectif  **Pas de bébés à la consigne !** ont aussi engagé **un recours devant le Conseil d'Etat, pour obtenir l'annulation** du nouveau décret du 8 juin 2010 sur les modes d'accueil collectifs, dit décret "Morano".

\* <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/lettreypejuin2010.php>